

[Text]

Sometimes it is just left for the chairman. Oftentimes it is left for the steering committee or the whole committee. My preference is the whole committee looking at them, and the whole committee doing interviews, if necessary, because that person is going to have to work for all of us. We need to all feel comfortable with whoever it is.

Mr. Brewin: Do you want this motion adopted?

The Chairman: I do not think so, Mr. Brewin. I would rather leave that to our Thursday meeting.

Under committee office the clerk has presented a motion to us that the clerk be authorized to lease or otherwise provide for the following equipment for the use of the committee's staff in the offices provided by the committee's directorate: a facsimile machine and computers compatible with those employed in members' offices.

Furthermore, there is a motion that the clerk be authorized to engage, in consultation with the Human Resources Branch of the House of Commons, the services of the necessary support staff at rates of pay commensurate with established House of Commons support staff positions, subject to the approval of the chairman on behalf of the committee.

Part of that gets back to the fact that some of the information you will be getting is highly classified. We need to work out safe methods of handling that information. This motion is intended to handle that. Any debate on that?

Mr. Lee: I would recommend to the chairman and the clerk of the committee that appropriate consideration be given to security when we look at the staff who will be serving the committee. I think we should be taking that into consideration now as we look at staff.

Mr. Nunziata: And facilities.

• 1205

The Chairman: Who is prepared to move this motion?

Mr. Tremblay: I so move.

Motion agreed to

The Chairman: As for advertising the committee, we have a proposed news release. I think we should leave that until we get to the budgetary items.

We have dealt with everything, I think. Is there any other business?

Our next meeting will be on Thursday, September 28, at 11 a.m., in camera. The committee stands adjourned.

[Translation]

comment nous aborderons cette question jeudi prochain. Parfois, c'est le président seul qui prend les décisions, parfois, c'est le comité directeur ou le comité plénier. Pour ma part, ma préférence va au comité plénier, qui pourrait s'occuper des entrevues, au besoin, car le candidat qui sera retenu devra travailler pour tous et chacun d'entre nous. Tout le monde devrait se sentir à l'aise avec lui.

M. Brewin: Vous voulez que cette motion soit adoptée?

Le président: Je ne crois pas, monsieur Brewin. On peut fort bien remettre la chose à jeudi.

Sous la rubrique bureau du Comité, le greffier nous a remis une motion portant que le greffier soit autorisé à obtenir, en les louant ou autrement, les appareils ci-dessous, à l'intention des employés du Comité, et à les faire installer dans les bureaux fournis par la Direction des comités: un télécopieur et des ordinateurs compatibles avec ceux utilisés dans les bureaux des députés.

Et que le greffier soit autorisé à embaucher, en collaboration avec la Direction des ressources humaines de la Chambre des communes, le personnel de soutien nécessaire, à des taux comparables à ceux qui ont été établis pour les employés de soutien de la Chambre des communes, sous réserve de l'approbation du président, qui agira au nom du Comité.

Cela se rattache en partie au fait que certains des renseignements que nous obtiendrons sont très secrets. Nous devons nous doter de méthodes sûres pour ce qui est de cette information. Voilà le but visé par cette motion. Y a-t-il des remarques?

M. Lee: Je recommande au président et au greffier du Comité qu'ils tiennent compte des questions de sécurité lorsqu'il s'agira de choisir le personnel affecté au Comité. J'estime que c'est une question digne d'être prise en considération.

M. Nunziata: De même que les installations.

Le président: Quelqu'un en fait la proposition?

M. Tremblay: Je le propose.

La motion est adoptée

Le président: Quant à la publicité concernant le Comité, nous avons déjà un projet de communiqué. À mon avis, nous pourrions utilement y revenir lorsque nous étudierons le plan budgétaire.

Nous avons terminé l'ordre du jour, je crois. Y aurait-il des affaires nouvelles?

La prochaine séance aura lieu le jeudi 28 septembre, à 11 heures du matin, à huis clos. La séance est levée.